Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Catégorie de part "Privilege" -BNP PARIBAS LINUS FLEXI WORLD (FR0012443190)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP est d'appliquer une stratégie d'allocation dynamique et diversifiée sur tous types de classes d'actifs, par le biais d'OPC ou d'investissements directs. L'objectif de volatilité annuelle est fixé à 4%.
Caractéristiques essentielles du FCP : Le gestionnaire financier met en oeuvre, de manière discrétionnaire, une stratégie d'allocation diversifiée sur les classes d'actifs suivantes : actions, obligataire et monétaire. L'allocation du risque entre les différentes classes d'actifs est dynamique et dépendra notamment des évolutions du marché et de leurs interprétations en termes de risque par le gestionnaire financier. Le calibrage des investissements sur les différentes classes d'actifs au sein du FCP s'effectue selon une approche en budget de risque, en tenant compte :
- de l'objectif de volatilité annualisée de 4% en moyenne ;
- des anticipations de volatilité réalisée pour chacune des classes d'actifs dans lesquelles le FCP est investi ;
- du rendement ajusté du risque attendu par le gestionnaire financier pour chacune des classes d'actifs.

Le gestionnaire financier pourra, pour une classe d'actifs donnée, réduire l'investissement en cas de hausse de la volatilité pour cette classe d'actifs ou au contraire augmenter l'investissement en cas de baisse de la volatilité.
Le FCP pourra notamment investir dans des actions cotées de sociétés de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisation jusqu'à 100% de son actif net. Il peut également investir dans des titres de créances et obligations (jusqu'à 100% de l'actif net) et instruments du marché monétaire, ainsi que des bons de caisse et billets à ordre jusqu'à 10% de l'actif net. Le gestionnaire dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner les titres du FCP. Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de 0 à 10.
Le FCP peut investir jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM français ou européens de toutes classifications, et 30% en fonds d'investissement à vocation générale et/ou en fonds d'investissements étrangers répondant aux 4 critères fixés à l'article R214-13 du code monétaire et financier.
Le FCP peut aussi, dans la limite de 100% de son actif net, avoir recours aux instruments dérivés et investir sur les instruments financiers intégrant des dérivés afin de s'exposer et/ou de couvrir le FCP contre les risques de taux, de change et des marchés actions.
Le FCP présente un risque de change pouvant aller jusqu'à 100% de son actif net.
Les demandes de rachat sont centralisées par BNP Paribas Securities Services du lundi au vendredi à 13 heures, sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du surlendemain, réglés ou livrés dans les 5 jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation. Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.
Autres informations : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP;
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- La gestion diversifiée et l'objectif de volatilité justifient la catégorie de risque.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entrainer une baisse de la valeur liquidative :
- Risque de crédit: risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entrainer une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
- Risque lié aux instruments dérivés: l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Non acquis à l'OPC :3,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,65%(*)
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

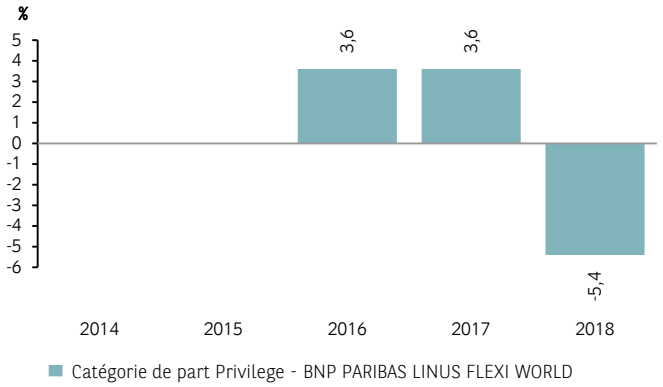
Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

(*) Le pourcentage de frais courants se fonde sur les frais annualisés précédemment facturés au FCP. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du FCP, disponible à cette adresse : www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- Le FCP a été créé le 6 mars 2015 ;
- La part a été créée le 6 mars 2015;
- Les performances passées ont été évaluées en Euro.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- Le(s) document(s) d'informations clés pour l'investisseur (DICI) de(s) (l')autre(s) catégorie(s) de parts du FCP, le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques rédigés en français sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 47000 - 75318 Paris cedex 09 France.
- La valeur liquidative du FCP est disponible à cette adresse: www.bnpparibas-am.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.
- Ce FCP est soumis aux obligations qui découlent de l'application de la directive "épargne" du 3 juin 2003.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 février 2019.